Département de l'Isère
Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES

PROPOSITION DE ZONAGE

Commune de TULLINS

ALP' ÉTUDES
Ingénieurs - Conseils

Dossier : 100-298	MODIFICATIONS		
	Indice	Date	Objet
Plan n° : 32 564	A	10/04/2014	Modifications suite à la consultation des services d'assainissement de la CAPV
Date : 27/03/2018	B	12/04/2018	Modification en limite de Rénage
Echelle : 1/5000	C		
Dessiné par : FH	D		
Nota :			

Légende

RESEAUX EXISTANTS
- Réseaux EAUX USEES séparatifs
- Réseaux UNITAIRES
- Refoulement EAUX USEES
- Réseaux EAUX USEES INTERCOMMUNAUX
- Réseaux EAUX USEES privés

ZONAGE ASSAINISSEMENT EAUX USEES
- Assainissement Collectif : secteurs déjà raccordés ou à raccorder dans le futur
- Assainissement Non Collectif et à définir au cas par cas

Attention : même si un terrain est classé en zone d'assainissement collectif il convient de se reporter aux documents d'urbanisme pour juger de sa constructibilité.

TRANSIT depuis MORETTE

Collecteur intercommunal du SIBF

STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE DU SIBF

Département de l'Isère
Commune de TULLINS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 4-2
REGLEMENT GRAPHIQUE
Pièce 4-2-5
ZONAGE ET EAUX USEES

JUILLET 2019

Tullins Fures

ARCHIVE 55